



APPEL A CANDIDATURE

MASTER EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES SEMENCES (STS)

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de l'Université de Thiès lance le présent appel à candidature au Master en Sciences et Technologies des Semences (STS) pour l'année académique 2016-2017.

Conditions d'admission

Cet appel s'adresse au candidat ayant justifié :

- soit d'un diplôme de licence dans un domaine compatible avec celui du master en Sciences et Technologies des Semences (STS) ;
- soit d'un diplôme admis en dispense ou d'un titre jugé équivalent, en application avec la réglementation en vigueur.
- L'admission se fera par examen de dossier, et après entretien avec un jury.
- Le coût de la formation est de 1.850.000 CFA et les candidats présélectionnés peuvent s'autofinancer ou demander l'appui d'un bailleur.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ENSA ;
- un extrait de naissance ou une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- une photocopie certifiée conforme du diplôme de licence ou d'un titre admis en équivalence ;
- deux photos d'identité ;
- une lettre de motivation
- un curriculum Vitae détaillé
- une autorisation de l'employeur (pour les professionnels)
- une fiche de renseignement (à remplir sur place au Secrétariat de l'ENSA de 09H à 12H tous les jours ouvrables ou téléchargeable sur le site de l'ENSA: <http://www.ensa.sn>).

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à la Direction de l'ENSA de Thiès **au plus tard le 15 juin 2016**, délai de rigueur.

Seuls les dossiers complets et déposés dans les délais seront traités. Les résultats de la présélection seront diffusés le **30 juin 2016**. Les candidats retenus seront contactés pour entretien.

LE DIRECTEUR DE L'ENSA





APPEL A CANDIDATURE

MASTER EN AGRONOMIE ET PROTECTION DES CULTURES (APC)

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de l'Université de Thiès lance le présent appel à candidature au Master en Agronomie et Protection des Cultures (APC) pour l'année académique 2016-2017.

Conditions d'admission

Cet appel s'adresse au candidat ayant justifié :

- soit d'un diplôme de licence dans un domaine compatible avec celui du master en Agronomie et Protection des Cultures (APC) ;
- soit d'un diplôme admis en dispense ou d'un titre jugé équivalent, en application avec la réglementation en vigueur.
- L'admission se fera par examen de dossier, et après entretien avec un jury.
- Le coût de la formation est de 1.850.000 CFA et les candidats présélectionnés peuvent s'autofinancer ou demander l'appui d'un bailleur.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ENSA ;
- un extrait de naissance ou une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- une photocopie certifiée conforme du diplôme de licence ou d'un titre admis en équivalence ;
- deux photos d'identité ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une autorisation de l'employeur (pour les professionnels) ;
- une fiche de renseignement (à remplir sur place au Secrétariat de l'ENSA de 09H à 12H tous les jours ouvrables ou téléchargeable sur le site de l'ENSA: <http://www.ensa.sn>).

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à la Direction de l'ENSA de Thiès **au plus tard le 15 juin 2016**, délai de rigueur.

Seuls les dossiers complets et déposés dans les délais seront traités. Les résultats de la présélection seront diffusés le **30 juin 2016**. Les candidats retenus seront contactés pour entretien.

LE DIRECTEUR DE L'ENSA

